



LE MOT DU MAIRE À PROPOS DE FLEXIGO

Chers Nonnais-Bretêchois,

Le nouveau système de transport Flexigo, ouvert début janvier, est dans sa phase de rodage. Il connaît un certain nombre de dysfonctionnements qui suscitent perplexité, irritation, voire colère.

Si le service en heures creuses et le samedi semble répondre aux besoins, le service aux heures de pointes (trajets vers et depuis la gare) nécessite des améliorations et adaptations.

Qu'il y ait une période de démarrage plus délicate que prévue, nous voulons bien l'admettre, sous réserve que toutes les adaptations nécessaires soient apportées.

Quelques rappels :

1. La compétence transport a été transférée à notre Communauté de Communes (CCGM) dès sa création en 2013. C'est elle qui gère le dossier Flexigo pour les 11 communes, par le biais d'une commission dans laquelle siègent plusieurs élus municipaux de notre village.
2. La survie des lignes régulières 42, 43 et 44 était menacée en raison de la baisse constante de leur fréquentation, générant des coûts croissants.
3. La Région et Île-de-France Mobilités (ex STIF) se sont engagés dans un processus de remise à niveau des transports en commun pour des zones rurales comme la nôtre. Flexigo s'inscrit dans cette démarche.
4. Notre Communauté de Communes est pilote en Île-de-France pour cette offre dont le succès, capital pour toutes les zones rurales de la région, constitue un enjeu majeur. Un enjeu partagé par le transporteur Transdev qui doit réussir.

Pour améliorer le service, toutes les remarques qui nous parviennent des voyageurs sont relayées avec insistance par moi-même et les élus concernés auprès du transporteur et de la CCGM. Nos demandes sont prises en compte par le transporteur avec un délai technique de mise en œuvre incontournable.

Depuis le 5 février, un premier bloc de modifications devant permettre des améliorations notables est entré en vigueur. Plusieurs exemples concrets : un bus supplémentaire a été affrété aux heures de pointe, le matin et le soir ; les nouveaux horaires de train sont pris en compte par Flexigo ; un arrêt au golf a été ajouté ; des consignes ont été données aux chauffeurs quant au respect des horaires et il leur a été demandé de ne laisser aucun usager sans solution à la gare. D'autres améliorations techniques ont été intégrées à l'algorithme qui gère le système et d'autres suivront en fonction des résultats obtenus.

Attention : réserver reste une obligation. Si vous changez d'avis ou d'horaire, veuillez à annuler votre réservation, sans quoi le parcours du bus sera inutilement allongé au détriment des autres usagers.

Conscient des difficultés liées à la mise en œuvre de Flexigo, je continue à agir à tous les niveaux, et vous assure de ma mobilisation, pleine et entière, pour mener ce dossier, comme les autres, à bonne fin.

Bien à vous.

Gilles STUDNIA, Maire

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Du nouveau à l'accueil de la mairie en ce début d'année : Elisabeth a rejoint ce service et assure désormais votre accueil physique et téléphonique aux côtés d'Annie, responsable état-civil, cimetière et élections.

Hélène qui occupait ce poste depuis une dizaine d'années remplace à présent Mélanie au service scolaire et périscolaire, dans le cadre de leurs évolutions de carrières respectives.

Enfin, Cindy vient d'être recrutée pour renforcer le service scolaire et périscolaire.



De gauche à droite : Elisabeth, Annie, Hélène et Cindy

Accueil mairie

En raison des vacances scolaires d'hiver, **les permanences ne seront exceptionnellement pas assurées les 24 février et 3 mars** prochains. Merci de votre compréhension.

Prochain Conseil

Le Conseil municipal se réunira en **séance publique le mardi 26 mars à 20h30** en mairie. L'ordre du jour sera communiqué par voie d'affichage et sur le site internet de la mairie.

Permanence parlementaire

Béatrice PIRON, députée (LREM) de la 3^e circonscription des Yvelines, vous reçoit en mairie **le 4^e lundi des mois impairs, entre 9h et 11h**, uniquement sur rendez-vous par courriel : beatrice.piron@assemblee-nationale.fr

Déviations D 307

Suite aux intempéries soutenues que connaît notre région, l'application de l'enrobé finalisant ce chantier ne pourra intervenir qu'après une dizaine de jours consécutifs sans pluie. L'aménagement du rond-point Ouest se poursuit normalement.

Déchets verts

En période hivernale, la collecte des déchets végétaux est ralentie. **Prochains passages : lundi 12 février puis lundi 12 mars**, date à partir de laquelle la collecte reprendra un rythme hebdomadaire.

Concours de dessins

Retrouvez sur le site web de la mairie les résultats du concours de dessins organisé par le service des affaires culturelles et associatives (SACA) du 1^{er} décembre au 10 janvier dernier sur le thème « **Saint-Nom-la-Bretèche... en 2050 !** ». Une trentaine d'enfants y ont participé et leurs dessins, exposés lors de la cérémonie des vœux du Maire samedi 13 janvier, sont encore visibles à l'Espace JKM.

Bravo à tous les participants !

www.saint-nom-la-breteche.fr

Inscriptions scolaires

Le recensement scolaire des enfants nés en 2015 s'effectue actuellement au service scolaire et périscolaire de la Mairie, **jusqu'au 22 mars 2018**. Merci de vous munir de la fiche d'inscription scolaire complétée (téléchargeable sur le site web municipal), d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du livret de famille ou d'un acte de naissance et du carnet de santé de votre enfant.

Cette information ne concerne que les enfants rentrant en petite section à l'école maternelle en septembre 2018, ainsi que les nouveaux arrivants scolarisés en maternelle ou en primaire, tous niveaux confondus.

Renseignements : 01 30 80 07 08

Bonne action

Les vêtements oubliés en cours d'année à la garderie, non récupérés par les parents du 8 au 12 janvier comme ils y étaient invités, ont été donnés par le service scolaire à la Fondation de l'Armée du Salut le 17 janvier dernier.

LE POINT SUR LES TRAVAUX



Trottoirs de l'avenue des Platanes

Mi-janvier, les trottoirs côté pair de l'avenue des Platanes ont été rénovés. La réfection du côté impair, plus complexe, est à l'étude et devrait intervenir avant l'été. Par ailleurs, la commune a pour projet de refaire la partie haute de la rue Michel Pérot ainsi que le parking situé à proximité de la place de l'Europe. Ce secteur étant très emprunté par les parents qui déposent leurs enfants à l'école, les travaux ne commenceront qu'aux grandes vacances d'été.

Liaisons douces

Le chemin du Buisson Sainte-Anne, reliant le parc de Galie à la rue de Valmartin, sera refait, vraisemblablement avant l'été, en grave stabilisée afin de rendre ce chemin piéton et cycliste plus praticable. L'éclairage public y sera complété. La commune a également programmé la création d'une liaison douce parallèle au tronçon de la route Royale située sur notre commune, en direction de la gare. Ce projet a récemment obtenu une subvention de la part du Département, celle sollicitée auprès de la Région est actuellement en cours. Les travaux ne pourront commencer qu'après son attribution.

Rue Charles de Gaulle

Cette voie départementale sera rétrocédée à la commune en cours d'année, après mise en service de la déviation de la D307. La commune étudie donc, en concertation avec les riverains, son réaménagement. Ce projet a été présenté lors de la cérémonie des vœux du Maire, mi-janvier, et plus récemment aux membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ). Il sera exposé plus en détail au printemps prochain, lors d'une réunion publique. Par anticipation, la commune a missionné l'entreprise Suez pour vérifier la conformité des réseaux d'assainissement. Les gestionnaires des autres réseaux (eau, gaz, électricité...) ont également été sollicités pour prévoir d'éventuelles interventions avant les travaux.

ALLOCATION ENERGIE

Le CCAS de notre village, malgré le désistement du Conseil départemental, a décidé de reconduire, pour l'année 2018-2019, l'**allocation « Energie » allouée aux personnes non imposables** répondant aux critères suivants :

- Seniors âgés de 65 ans et plus
- Familles de 3 enfants et plus

Pour en bénéficier, merci de fournir une pièce d'identité, l'avis de non-imposition, un RIB et, le cas échéant, le livret de famille. **Contact : 01 30 80 07 16.**

LA MAISON MEDICALE EST OUVERTE !



La Maison médicale des Platanes a ouvert ses portes le 1^{er} février 2018 au 2 avenue des Platanes. Elle se compose de 4 cabinets de 18 à 20 m², d'une salle de réunion et d'une salle d'attente de 30 m² environ. Les locaux sont aux normes accessibilité. Le parking souterrain sera ouvert, dès sa mise en service prévue au printemps, aux patients de la Maison médicale. Ils accéderont à celle-ci par un ascenseur, lui aussi aux normes accessibilité.

Au niveau médical, deux sages-femmes spécialisées dans le suivi de grossesse et le suivi gynécologique, ainsi qu'une médecin généraliste, sont présentes depuis l'ouverture. L'équipe sera complétée par un second médecin généraliste et une pédiatre d'ici l'été 2018.

L'ensemble de l'équipe soignante est conventionné en secteur 1 et propose des actes au tarif opposable de la sécurité sociale.

Le fonctionnement de la Maison médicale est basé sur la coordination et le partage des informations médicales entre les soignants afin que les patients puissent être pris en charge même en cas d'absence de leur professionnel de santé habituel, ou en cas de demandes urgentes.

Cette Maison médicale s'intègre dans le Pôle de Santé de Saint-Nom-la-Bretèche. Ce Pôle est une association tout juste créée par des professionnels de santé locaux déjà installés et l'ensemble des praticiens de la nouvelle Maison médicale. L'objectif de l'association est de faciliter la communication entre praticiens et de favoriser la coordination des soins grâce au partage des données médicales lorsque le patient l'autorise. L'enjeu est d'assurer une prise en charge optimale, notamment pour les personnes concernées par des pathologies chroniques et complexes. Le Pôle se compose de médecins, sages-femmes, infirmier(e)s, kinésithérapeute, ostéopathe, du nouveau laboratoire de biologie médicale et de la pharmacie. Ce nouveau système permettra d'offrir aux patients un accès aux soins plus simple et efficace.

Bon à savoir !

Les compétences de la sage-femme dans le suivi gynécologique

Quel que soit son âge, de l'adolescence jusqu'à la maturité, qu'elle ait eu ou non des enfants, une femme peut consulter une sage-femme. Celle-ci pratique un examen clinique complet (général et gynécologique) et réalise également les examens de dépistage. Elle peut prescrire tous les examens complémentaires utiles au suivi. Elle prend aussi en charge la rééducation périnéale à tout âge.

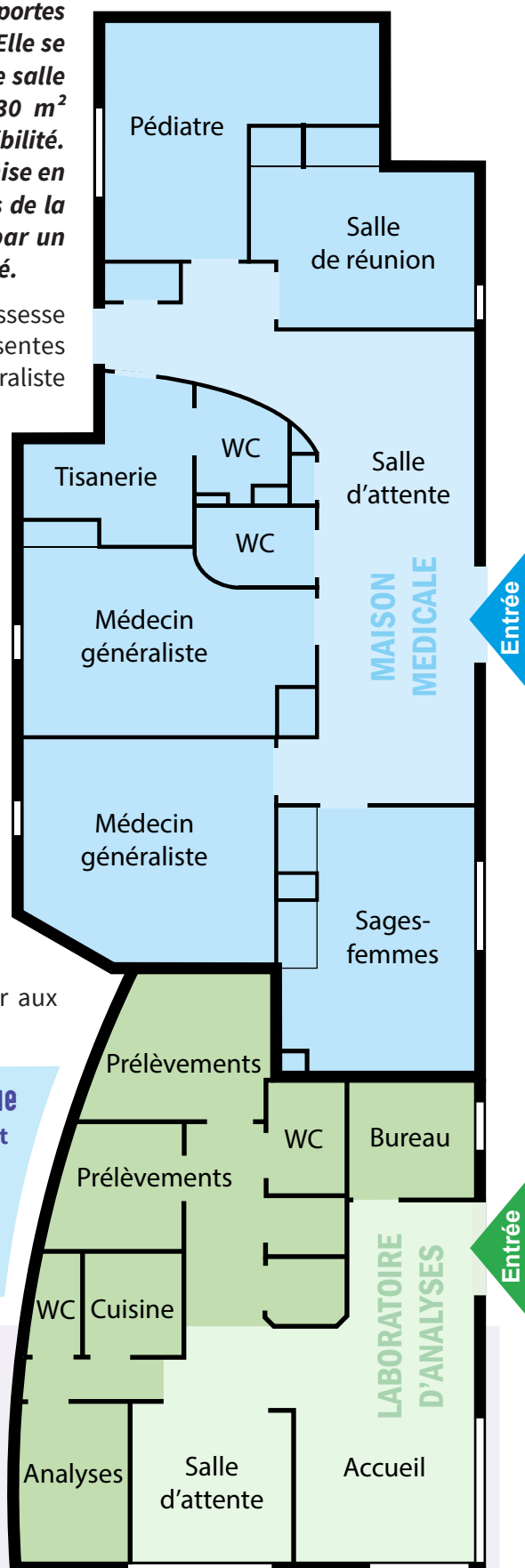
LABORATOIRE D'ANALYSES

BIOSMOSE votre nouveau laboratoire d'analyses biologiques

Le laboratoire BIOSMOSE idf est issu de l'association de laboratoires de biologie médicale indépendants implantés depuis de nombreuses années sur la zone Ouest de la région parisienne. Il compte 14 sites à ce jour. En pratique, le laboratoire vous permet d'effectuer des prélèvements sanguins et examens d'urine sans rendez-vous.

Pour bien préparer votre venue et connaître l'ensemble des analyses possibles, vous pouvez :

- consulter le site web www.laboratoire-biosmose.fr
- joindre l'équipe du laboratoire au **01 30 16 14 44**.



Avenue des Platanes

Le laboratoire est ouvert
**du lundi au vendredi de 7h à 13h puis
de 14h à 18h30, le samedi de 8h à 12h30.**

À vos agendas !

SPECTACLES

SPECTACLE ENFANTS MERCREDI 21 FÉVRIER

« **Le Cabaret des bulles** » avec Allan Hart à l'Espace JKM à 15h. Entrée : 6 €. Vidéo à voir sur le site web de la mairie.



CONCERT SCOLA MUSIKA VENDREDI 16 MARS

Les compositeurs français seront au programme à l'Espace JKM à 20h.

THÉÂTRE DIMANCHE 18 MARS

« **Les Cancans** » pièce de Goldoni avec La Mimesis à l'Espace JKM à 16h.

SOIRÉE MUSICALE SAMEDI 24 MARS

Avec finale du concours de chant organisé par Népal Sentiers d'Avenir à l'Espace JKM à 19h30.



CONCERT JEUNESSE VENDREDI 30 MARS

À l'Espace JKM à 20h, au profit de la banque alimentaire.

EXPOSITION

REG'ART 78 DU 9 AU 12 FÉVRIER

Exposition collective proposée par l'association Reg'Art. Maison des Associations de 10h à 18h. Entrée libre.

ANIMATION

DOCUMENTAIRE SAMEDI 10 MARS

Projection du film « **Blackfish** » avec « Réseau-Cétacés », à l'initiative de Laurence Mambré. Un débat avec les bénévoles suivra la projection. À l'Espace JKM à 17h. Entrée libre.



SPORT

SUNDAY'S RUNNING DIMANCHE 11 MARS DIMANCHE 8 AVRIL DIMANCHE 6 MAI

RDV sur le parking situé devant la mairie à 10h.

HORS NOS MURS

SOIRÉE ROTARY JEUDI 15 FÉVRIER

Dîner à thème œnologique animé par Bertrand Haas à 20h au golf de Feucherolles. Participation : 35 €/pers.

1^{ER} CARREFOUR DES ENTREPRISES JEUDI 8 MARS

Salon co-organisé par le Club Rotary à la CCI de Versailles, de 12h à 18h.

SALON VINS ET SAVEURS 17-18 MARS

Salon organisé par le Lions club, salle des anciennes écuries de Noisy-le-Roi de 10h à 19h.



JOB WIN

Le salon de tous les emplois

CARREFOUR DES COMPÉTENCES

Mercredi 21 mars à Maule, complexe « Les 2 scènes » CDI, CDD, stages, alternance, formation, jobs d'été... En partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale.

Horaires : de 10h à 13h et de 14h à 17h

**Contact : GeM Emploi
Tél. 01 30 90 86 25**

STAGES VACANCES DE FÉVRIER

MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE / DU 26 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS 2018

La MLC propose deux stages pour les jeunes de 6 à 12 ans

Les « **Petits Génies** » de 10h à 12h et **Poterie** de 14h à 16h.

Espace JKM / Tarif : 80 € le stage. **Inscriptions** : mlcsaintnom@hotmail.com / Tél. 01 34 62 54 65.

ESESN FOOTBALL / DU 19 AU 23 FÉVRIER 2018 DE 13H30 À 17H

Stage de foot ouvert aux licenciés et non licenciés de 6 à 16 ans, tous les après-midi.

Tarif : 75 € pour les cinq après-midi, ou 15 € par après-midi. Ce stage se déroulera au stade du Val des Sources, à l'Etang-la-ville. **Inscriptions** : auprès de Pascal Hédoux - plhedoux@yahoo.fr Tél. 06 14 23 12 02.

L'USSNB SPORTS LOISIRS / DE 9H30* À 17H30

Stage multisports. Grande et moyenne sections de maternelle : 1^{ère} semaine. RDV à l'école maternelle. Du CP à la 6^e : 1^{ère} et 2^e semaines des vacances, au pôle sportif Teddy Riner.

Contact : ussnbsportsloisirs@gmail.com / Tél. 06 22 30 59 99.

(* possibilité d'accueil dès 8h30 pour les primaires.



SNB Village Info n° 11 / ISSN n° 2554-067X (print) et 2554-7224 (web)

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.

Responsable communication : Pascal Bouchain. Réalisation : Kawan communication.

Maquette et impression : Studiograph. 2 500 exemplaires. Dépôt légal : Février 2018.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
[facebook.com/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)

INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE NEWSLETTER
www.saint-nom-la-breteche.fr